



Paris, le 20 mai 2020.

Monsieur Edouard Philippe,
Premier ministre.
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Premier ministre,

Depuis le début de la crise sanitaire, nos organisations syndicales se sont investies sans compter et sans relâche pour défendre les agent.e.s, leurs conditions de travail, leur santé ainsi que celle de leurs proches, la poursuite des missions publiques impérieuses pour notre société dans le respect de règles de sécurité satisfaisantes.

Nous avons fait de ces enjeux une priorité et nous continuons de le faire.

A côté de quelques concessions comme la suspension du jour de carence, dont nous réclamons toujours le retrait définitif, vous avez, en effet, avec le secrétaire d'état en charge de la Fonction publique, mis en œuvre de nombreuses mesures régressives et coercitives. Il en est ainsi, par exemple, de votre interprétation restrictive du droit de retrait, des menaces disciplinaires pour les personnels qui compteraient l'exercer, de la remise en cause – pour ne pas dire du vol – de droits acquis en matière de congés et de RTT.

Il nous faut souligner, pour le déplorer, que vous avez en l'espèce prolongé votre ligne de conduite antérieure faisant fi de tout dialogue social digne de ce nom.

Dans le même temps, la gestion de la crise par votre gouvernement s'est avéré défaillant en matière de protection des agent-es en ne leur fournissant pas les moyens nécessaires et suffisants à leur sécurité alors qu'ils se dévouent à l'intérêt général et à des missions vitales pour la population, dans des services publics mis à mal par des années de politiques d'austérité.

Vous n'avez pas pu – ou pas voulu – fournir les éléments statistiques cependant nécessaires pour mesurer correctement l'impact et les conséquences pour les agent.e.s de leur investissement dans la crise actuelle, en dépit de nos multiples sollicitations.

C'est dans ce contexte dégradé que le pouvoir exécutif a décidé de l'octroi de primes pour une partie des personnels.

Il va de soi que ce ne sont pas nos organisations syndicales qui vont s'opposer à des mesures de reconnaissances ponctuelles de situations de travail éprouvantes.

Mais, partiel, partial, potentiellement discriminant notamment pour les femmes, à usage unique, ce dispositif est très loin de correspondre à l'indispensable reconnaissance de l'engagement des fonctionnaires et des non-titulaires et de leurs qualifications.

Pour satisfaire ces exigences légitimes, nous vous demandons par ce courrier d'ouvrir une séquence de négociations salariales dans la Fonction publique.

Après des années de politiques d'austérité fortement préjudiciables au pouvoir d'achat des agent.e.s de la fonction publique et à leurs carrières, il faut à présent dégeler sans délai la valeur du point d'indice, arrêter un plan comportant les mesures générales de nature à compenser les pertes intervenues et revaloriser les carrières des agents de la fonction publique et en particulier les corps et cadres d'emploi à prédominance féminine.

Ce n'est donc pas un énième « rendez-vous » salarial sans contenu et aux dispositions étriquées que nous appelons de nos vœux.

Ce n'est pas davantage des mesures parcellaires, opposant les personnels les uns aux autres, qu'il faut de nouveau envisager.

De ce point de vue, l'annonce faite le week-end dernier, à travers les médias, d'une réunion le 25 mai ne concernant sans doute qu'une partie des personnels des hôpitaux publics est particulièrement insatisfaisante. Ce d'autant que certaines pistes divulguées comme la reprise du « travailler plus pour gagner plus » sont irrecevables et que la place des organisations syndicales représentatives dans cette concertation ne semble pas constituer une priorité pour le gouvernement.

Investi.e.s de manière exemplaire dans la tourmente actuelle, dans la lumière ou dans l'ombre, tous les salarié.e.s de la fonction publique doivent être reconnu.e.s et ne plus être considéré.e.s comme une variable d'ajustement économique.

Il nous paraît plus juste et efficace d'investir dans le pouvoir d'achat des agent.e.s alors que vous choisissez de verser des milliards d'euros à un certain nombre de grandes entreprises qui ne les utilisent que pour entretenir, quelles que soient les circonstances, la spéculation boursière.

Face à la nécessité de conforter la Fonction publique et ses agent.e.s, ces négociations pourraient être la première étape d'un dialogue social renouvelé et donc se poursuivre par une série de négociations prenant la mesure de la crise que traversent les services publics, identifiant leurs besoins et traçant des perspectives pour leur futur.

En conséquence, nous vous demandons, Monsieur le Premier ministre, de faire suite à notre demande et de fixer une première date de cette négociation salariale dans la première quinzaine de juin. Ainsi, les augmentations générales indispensables pourront s'inscrire dans les projets de lois de finances de 2021 dont nous ne doutons pas que l'élaboration a déjà commencé.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de notre parfaite considération.